

AVIS

**AUX OPERATEURS ECONOMIQUES
(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES,
CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS,
EXPORTATEURS)**

N° 015/2024/OTR/CG/CDDI

Dans le cadre de la facilitation des formalités d'immatriculation des véhicules, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des opérateurs économiques qu'il sera mis en production à compter du **04 novembre 2024**, la **procédure dématérialisée de traitement des demandes d'immatriculation dans SYDONIA World**.

Par conséquent, les opérateurs économiques sont dorénavant tenus de soumettre leurs demandes d'immatriculation des véhicules uniquement via SYDONIA World.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour le respect scrupuleux du présent avis.

Fait à Lomé le 29 octobre 2024

Philippe Kokou B. TCHODJE

Le Commissaire Général p.i